

Dubé Latreille, le cabinet de référence au service des grands cabinets

Par André Gagnon

Fondée il y a 12 ans et située au cœur du centre-ville de Montréal, l'étude Dubé Latreille est à l'évidence un cabinet «boutique». Le cabinet a beau être petit avec ses cinq avocats, on y voit grand et on y ratisse large. Il s'agit d'une boutique où servir la clientèle et tailler pour elle des solutions sur mesure constitue le maître mot.

« Il est très important pour un grand cabinet de pouvoir compter sur des cabinets "boutique" à qui l'on peut référer ses dossiers de conflit ou tout simplement des clients qui préfèrent des bureaux de plus petite taille. Pour le secteur litige d'Osler Montréal, Dubé Latreille est un choix évident.

Nous n'hésitons jamais à leur confier nos cas délicats. Nous savons qu'ils seront pris en charge avec doigté, efficacité et discrétion lorsque cela est nécessaire.

De plus, nous leur référons plusieurs dossiers de responsabilité, principalement des cas de blessures corporelles.

L'expérience et la compétence de Me Serge Dubé en la matière en font un incontournable. Nous apprécions son approche qui privilégie la négociation et le conciliation mais savons qu'en cas d'intransigeance de la partie adverse, il saura être redoutable devant la cour. Ses récents succès en témoignent. Il est entouré de jeunes avocats à qui il délègue efficacement une partie du travail.

J'ai eu le grand plaisir, il y a quelques années, de présenter Me Latreille à Me Dubé et un plus grand plaisir encore de les voir prospérer ensemble.

Je salue le succès de Dubé Latreille. »

-Me Sylvain Lussier, Osler, Hoskin & Harcourt (Montréal)



De g. à d. assis, Me Jean-François Latreille et Me Serge Dubé. Debout, Me Maria Karteris, Me Alexandre Ethier et Catherine Lamarche, stagiaire. Etait absente, Me Sandra Davar.

L'étude Dubé Latreille se veut une zone de confort où chaque client pourra se délester du poids de ses ennuis en toute confiance. L'âme dirigeante du cabinet, Me Serge Dubé, sait y faire.

«Ce n'est pas un hasard si ceux qui nous font confiance une fois nous reviennent. Ceci est vrai autant pour les clients qui consultent de leur propre chef que pour ceux qui nous sont référés par les grands cabinets, une très grande part de notre clientèle. Ces derniers soulignent volontiers le professionnalisme de notre équipe qui les incite à continuer à faire appel à nos services, ce dont nous sommes très fiers.»

La confiance de la clientèle est nourrie par les succès remportés devant les tribunaux, année après année. Comptent aussi les dossiers en médiation ayant connu une issue favorable grâce au doigté, à une certaine façon de faire, à un heureux mélange de droit, de psychologie, de chaud et de froid.



Me Jean-François Latreille



Me Serge Dubé

Aux commandes de l'étude, on retrouve deux avocats d'expérience en litige, Me Serge Dubé et Me Jean-François Latreille, secondés par Me Alexandre Éthier, un plaideur qui a fait ses preuves.

«Dubé Latreille peut prendre la relève de dossiers sérieux là où d'autres cabinets ne peuvent le faire en raison d'un conflit d'intérêt, de la question des tarifs horaire, ou de la nature particulière du champ de pratique», confie Me Latreille.

De l'équipe Dubé Latreille, les avocats référents apprécient tout particulièrement le traitement minutieux des dossiers en responsabilité civile, médicale et professionnelle, au profit de victimes.

Mais il y a beaucoup plus. Au fil des ans, le cabinet a su développer une expertise de pointe en litige commercial et en injonctions spéciales, telles des

injonctions de type Mareva. Il va de soi que les litiges entre actionnaires ou portant sur des clauses de non-concurrence peuvent donner ouverture à ce genre de recours.

Souvent, les clients sont pris dans des litiges où les émotions sont à fleur de peau, comme les litiges successoraux ou en diffamation. C'est pourquoi les avocats de Dubé Latreille mettent beaucoup d'emphasis sur l'écoute et l'accompagnement des gens qu'ils représentent, une approche qui est très appréciée des grands cabinets. Ils en redemandent. Comme ils en redemandent dans tous les domaines où l'étude Dubé Latreille peut les compléter ou les remplacer.

Que ce soit pour représenter des particuliers ou les clients des grands cabinets, Dubé Latreille demeure fidèle à son image de cabinet confort sur lequel on peut compter.



Me Serge Dubé de Dubé Latreille était l'invité personnel de Me Sylvain Lussier, le «Plaidéur de l'Année» à l'une des tables d'Osler, Hoskin & Harcourt lors du dîner-hommage.



DUBÉ LATREILLE
Avocats - Lawyers

Une petite étude au service des grands cabinets

DUBÉ – LATREILLE

615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 450, Montréal, Québec H3B 1P5

Téléphone : 514-871-9796 | Télécopieur : 514-954-1774

Web : www.dubelatreille.ca